

## Projet Nachtigal amont

# La société de développement créée

■ *Le pacte d'actionnaires et de mise en place de la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) signé hier à Yaoundé.*

Félicité BAHANE N.

Société de droit camerounais implantée à Yaoundé, la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) a officiellement été créée le 7 juillet 2016. Ce, au cours d'une cérémonie de signature du pacte d'actionnaires et de mise en place de ladite société. Une signature d'ailleurs suivie de l'assemblée générale constitutive et du tout premier conseil d'administration. Le capital social de la NHPC, 100 millions de F CFA, est détenu à hauteur de 40% par EDF International, 30% par l'Etat du Cameroun et 30% par la Société financière internationale (SFI-IFC). Selon Mehita Fanny Sylla, représentante de la SFI et cosignataire du pacte d'actionnaires, « la création de la NHPC marque une étape décisive dans la vie du projet Nachtigal-amont. C'est en effet, le moment où tous les efforts consentis depuis bientôt trois ans prennent corps sous forme d'une société indépendante qui aura vocation à poursuivre le développement du projet, porter le financement, la construction et l'exploitation ». Une exploitation qui va durer 35 ans. « C'est dire que l'infrastructure sera rétrocédée à l'Etat du Cameroun en 2055 au moins », précise



*Un grand pas dans la réalisation du projet hydro-électrique de Nachtigal.*

Simone Rossi du Groupe EDF.

Le projet Nachtigal en lui-même revêt une importance capitale pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique du Cameroun. D'une capacité installée de 420 MW, cet aménagement va permettre de disposer d'une source additionnelle de production d'électricité stable à l'horizon 2020. Car, avec sa mise en service définitive en 2021, la centrale hydro-électrique de Nachtigal sera le plus gros moyen de production du pays et assurera environ un tiers des besoins nationaux. Selon Basile Atangana Kouna, ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE) et signataire du pacte pour le compte de l'Etat du Cameroun, « le coût estimé du projet est d'un milliard d'euros, soit près de 656 milliards de F

CFA. Et à ce jour, sur la base des manifestations d'intérêt transmises par des institutions financières, il est déjà enregistré un montant d'environ 785 millions d'euros, soit 515 milliards de F CFA ».

Ce 7 juillet 2016, au terme du premier conseil d'administration de la NHPC, constitué de neuf membres, les premiers responsables de la société ont été désignés et installés. L'unité directoire est ainsi constituée de Jean Claude Ayem Moger, président du conseil d'administration (PCA), par ailleurs conseiller technique à la présidence de la République et chef de division des affaires économiques ; Olivier Flambard, directeur général (DG), précédemment chef du projet Nachtigal et Pierre Edimo, directeur général adjoint (DGA).